

About Prime Warranty

Prime Warranty is a national provider of extended service plans across Canada.

We offer parts and/or labour coverage for all types of residential and industrial HVAC and plumbing products such as heat pumps, furnaces, boilers, air conditioners, water heaters, geothermal systems and more!

Our Extended Service Plans (ESP's) enhance manufacturer warranties to protect equipment owners against unexpected repair costs that can include parts & labour for years to come, with term coverage up to 10 years.

EFFECTIVE & ECONOMIC COVERAGE



No one knows your product better than we do. And no other company is better equipped to provide the specialized parts and service you may need than your dealer. So invest now in the best possible protection with a extended service plan and we guarantee to stand behind you and your product for as long as you own your coverage.

For more Information, contact

novair

Questions?
We're here to help.



(855) 595-6302



service@primewarranty.ca



primewarranty.ca



230 Rue de Martigny, Suite 7
Saint-Jérôme, Québec J7Y 2G3



HVAC Protection Plans





Your Prime Extended Warranty is Simple.

HVAC repairs are expensive, but with a Prime Warranty Extended Service Plan you only pay the one-time fee for the plan with **NO DEDUCTIBLE** or hidden fees on repairs.

Professional, reliable service is only a phone call away. If a covered system or unit fails, the repairs are covered as a part of the extended warranty plan you purchase. Simply contact the dealer or contractor you purchased the equipment from to request a service call and we'll take care of the rest.



Parts and/or Labour Coverage

Regardless of the term you choose, we'll pay for all covered repairs needed to keep your product in peak operating condition. And that means no surprises to your budget.



Fully Insured

Prime Warranty Service Plans are underwritten by A-rated insurance carriers ensuring the highest degree of security and stability, which means even if your equipment provider closes or goes out of business, you're covered for the full term.



No hidden fees or deductibles

Pay the one-time plan fee and never have to pay deductibles or fees for the duration of your plan.

Reasons to choose Prime!



Enjoy the peace of mind that only we can guarantee.

Breakdowns happen, whether due to mechanical failure or normal wear and tear. With a Prime Warranty Extended Service Plan, you can enjoy up to 10 years of peace of mind knowing that your new HVAC products are covered with a no-deductible, no-hassle warranty.

Why buy a Prime Warranty Protection Plan?

Warranties are "value added" features for homeowners providing security, resale value and an important measure of peace of mind.

- ✓ Your HVAC products are covered for up to 10 years and can include parts and/or labour.
- ✓ You are protected against high repair costs for the duration of the plan.
- ✓ Repairs are made according to the manufacturer's specifications.
- ✓ Our Plans are transferable from one homeowner to another should you decide to sell your home.



À propos de Prime Garantie

**Prime Garantie est un fournisseur national
de garanties prolongées partout au Canada.**

Nous offrons une couverture des coûts pour la main-d'oeuvre et les pièces, et ce, pour tous types d'équipement CVC résidentiels ou commerciaux ainsi que les produits de plomberie tels que les thermopompes, fournaises, chaudières, unités d'air climatisé, chauffe-eau, systèmes géothermiques et plus encore!

Nos programmes de garanties prolongées rehaussent les garanties des fabricants afin de protéger les propriétaires d'équipements vis-à-vis les défaillances et les coûts s'y rattachant qui incluent pièces et main-d'oeuvre. Nos programmes s'appliquent pour des termes allant jusqu'à 10 ans.



Personne ne connaît vos équipements mieux que nous. Aucune autre entreprise n'est mieux positionnée pour fournir les services de pièces et main-d'oeuvre nécessaire en cas de besoin.

Investissez maintenant dans la meilleure protection possible avec une garantie prolongée et nous demeurerons derrière vous et votre équipement tant et aussi longtemps que durera votre garantie.

Pour plus d'informations, contactez

novair

Questions?
**Nous sommes à
votre service.**



(855) 595-6302



service@primewarranty.ca



primewarranty.ca



230 Rue de Martigny, Suite 7
Saint-Jérôme QC J7Y 2G3

PRIME
garantie

Plans de protection CVC





Votre Garantie Prolongée Prime est **Simple**.

Les réparations de produits CVC sont typiquement dispendieuses. Avec une protection Prime, vous payez seulement un frais unique à l'achat. Il n'y a pas de franchise ni de frais cachés au moment d'une réclamation.

Notre service professionnel est fiable et accessible par un simple appel téléphonique. Si un équipement fait défaut, les réparations sont couvertes avec le plan auquel vous avez adhéré. Vous aurez simplement à contacter le distributeur ou l'entrepreneur duquel vous avez fait l'acquisition du produit pour demander un appel de service. Nous nous occuperons du reste.



Couverture pièces et/ou main d'oeuvre

Peu importe le programme que vous choisissez, nous paierons pour les réparations énoncées dans votre contrat afin de maintenir votre équipement en état de fonctionnement optimal. Pas de mauvaise surprise à votre budget!



Assurance complète

Les programmes de garanties de Prime sont souscrits auprès d'assureurs possédant une cote A, assurant un haut niveau de sécurité et de stabilité. Ainsi, dans le cas où votre distributeur ou votre entrepreneur ferait ses portes, vous serez quand même couverts pour votre terme au complet.



Aucuns frais cachés ou franchise

L'achat de la protection vous assure de ne jamais avoir à débourser pour des frais cachés ou une franchise pendant toute la durée de votre programme de garantie.

Raisons de choisir Prime!



Profitez de la paix d'esprit que nous seuls pouvons vous offrir.

Vous n'êtes pas à l'abri des défaillances, qu'elles soient le résultat d'un bris mécanique ou encore suite à l'usure normale de l'équipement. Avec une protection Prime, vous pouvez avoir jusqu'à 10 ans de paix d'esprit sachant que votre équipement est couvert par un programme sans franchise et sans tracas.

Pourquoi s'offrir un plan de protection Prime?

Ce type de garantie est une plus-value pour les propriétaires combinant sécurité, valeur de revente et absence de tracas.

- ✓ Vos produits CVC sont couverts pour un terme allant jusqu'à 10 ans. Ceci inclut les pièces et/ou la main-d'oeuvre.
- ✓ Vous êtes protégés des réparations coûteuses pour toute la durée de votre plan.
- ✓ Les réparations sont effectuées selon les directives spécifiques des fabricants.
- ✓ Nos plans sont transférables entre propriétaires dans le cas où vous décideriez de vendre votre propriété.